

# LE

# SMICA

---

## OPERATIONS SPECIFIQUES 2021

---

Délibération du Comité syndical du 6 mai 2021 (20210506\_2) : fixation du montant de la cotisation pour une journée d'intervention d'un agent du SMICA à 400€.

# SOMMAIRE

<b>1. Pôle Métiers Administratifs</b> .....	2
1.1 Elections / Etat civil.....	2
1.2 Comptabilité .....	2
1.3 Facturation.....	2
1.4 Paie2 .....	
1.5 Enfance .....	2
1.6 Autres opérations spécifiques .....	2
<b>2. Pôle « Services Numériques »</b> .....	3
2.1 Authentification .....	3
2.2 Site Internet .....	3
2.3 Marchés Publics .....	3
2.4 Dématérialisation.....	3
2.5 Autres opérations spécifiques .....	3
<b>3. Pôle « Système d'Information Géographique »</b> .....	4
3.1 Réseaux humides au standard CNIG RAEPA .....	4
3.2 Cimetières.....	5
3.3 Mise au standard CNIG Document d'Urbanisme.....	5
3.4 Adressage.....	6
3.5 Numérisation d'autres données .....	7
3.6 Edition ou numérisation de plans.....	8
3.7 Audit sur la récupération ou la migration de données cartographiques.....	8
3.8 Sensibilisation à l'application libre QGIS en lien avec les applications métiers distribuées.....	8
3.9 Autres opérations spécifiques .....	8
<b>4. Pôle « Technologie Informatique »</b> .....	9
4.1 Déménagement Matériel informatique .....	9
4.2 Autres opérations spécifiques .....	9

# 1. Pôle Métiers Administratifs

## 1.1 Elections / Etat civil

- Formation au logiciel e-grc de Berger-Levrault : 1/2 journée
- Suivi, organisation de la numérisation des actes d'état civil : 5 cts / acte (minimum 1/4 journée – maximum 1 journée)
- Intégration automatique d'actes d'état civil numérisés : 10 cts / acte (minimum 1/2 journée - maximum 2 journées)
- Intégration manuelle d'actes d'état civil numérisés : sur devis, fonction du nombre d'actes
- Mise en place de COMEDDEC : 2 jours
- Mise en place du module « e.election premium » de Berger-Levrault :
- Découpage électoral : sur demande

## 1.2 Comptabilité

- Formation au logiciel e-gfin 2009 de Berger-Levrault : 1/2 journée
- Formation au logiciel e-compta de Berger-Levrault : 1/2 journée
- Reprise de données : sur demande
- Mise en place du connecteur CHORUS :

## 1.3 Facturation

- Formation au logiciel e-factu (module « eau et assainissement ») de Berger-Levrault : 1/2 journée
- Reprise de données : sur demande

## 1.4 Paie

- Formation au logiciel e-paye de Berger-Levrault : 1/2 journée
- Reprise de données : sur devis, fonction du nombre d'agents
- Mise en place du connecteur PASRAU :
- Mise en place de la plateforme multicanal : 1/2 journée

## 1.5 Enfance

- Formation au logiciel BL-ENFANCE de Berger-Levrault : 1 journée par module (accueil périscolaire, restauration, centre de loisirs et portail famille).

## 1.6 Autres opérations spécifiques

**Toute opération spécifique demandée, ne figurant pas dans cette rubrique, fera l'objet d'une proposition.**

## 2. Pôle « Services Numériques »

### 2.1 Authentification

- Certificat électronique CERTEUROPE EIDAS \*\* (valable 3 ans) : 180 €.
- Certificat électronique CERTEUROPE EIDAS \*\* (valable 1 an) : 110 €.
- Carte ANTS (valable 3 ans) : 30 €.

### 2.2 Site Internet

- Création de site internet avec l'usine à sites « Mon Site Communal » :

Communes :

de 1 à 500 hab	500 €	650 €
de 501 à 1 000 hab	600 €	750 €
de 1 001 à 2 000 hab	750 €	900 €
de 2 001 à 3 500 hab	850 €	1 000 €
de 3 501 à 5 000 hab	1 000 €	1 150 €
Plus de 5 001	Sur demande	

- Formation à la mise à jour de « Mon Site Communal ».
- Coordination et réalisation des mises à jour du site internet : sur demande.
- Nom de domaine : 20 € / an.

### 2.3 Marchés Publics

- Création d'un environnement SIS-MARCHES : 50% de la cotisation annuelle pour un utilisateur complet.

### 2.4 Dématérialisation

- Déploiement d'OK-COURRIER (de 1 à 50 utilisateurs) : 1/2 journée.
- Déploiement d'OK-COURRIER (à partir de 51 utilisateurs) : 1 journée.

### 2.5 Autres opérations spécifiques

**Toute opération spécifique demandée, ne figurant pas dans cette rubrique, fera l'objet d'une proposition.**

### 3. Pôle « Système d'Information Géographique »

#### 3.1 Réseaux humides au standard CNIG RAEPA

- Assistance à la numérisation des réseaux secs ou humides (assainissement, eau potable...) au format SIG à partir d'un plan papier :
  - Réseau simple (linéaires + objets simples) < ou = à 20km : 500 €.
  - Réseau complexe (linéaires + objets complexes avec attributs) < ou = à 20km : 1 000 €.
  - Au-delà de vingt kilomètres de réseau : 400 €.
  
- Assistance à la numérisation des réseaux secs ou humides (assainissement, eau potable...) au format SIG à partir d'un fichier DXF :
  - Réseau simple (linéaires + objets simples) < ou = à 20km : 400 €.
  - Réseau complexe (linéaires + objets complexes avec attributs) < ou = à 20km : 800 €.
  - Au-delà de vingt kilomètres de réseau : 400 €.
  
- Assistance à la numérisation d'une extension du réseau au format SIG à partir d'un plan papier :
  - Réseau simple (linéaires + objets simples) : 200 €.
  - Réseau complexe (linéaires + objets complexes avec attributs) : 600 €.
  
- Assistance à la numérisation d'une extension du réseau au format SIG à partir d'un fichier DXF :
  - Réseau simple (linéaires + objets simples) : 200 €.
  - Réseau complexe (linéaires + objets complexes avec attributs) : 400 €.

*Livrables : Cartographie avec pré-saisie d'attributs standards (date de pose, longueur, matériaux, diamètre pour un tronçon et date de pose, profondeur, matériau et type pour un regard...) et intégration à X'MAP.*

**La livraison de données de réseau au format SHAPE, en projection Lambert 93 et respectant le standard RAEPA -> intégration gratuite à X'MAP.**

## 3.2 Cimetières

- Assistance à la réalisation d'un plan numérisé de cimetière(s), à partir d'un plan papier accompagné d'une échelle :
  - Forfait de 1 à 250 emplacements (tombes + cases columbarium + ...) : 400 €
  - Emplacements supplémentaires :
    - Entre 250 et 1 500 emplacements : 0,75 centimes d' € par emplacement,
    - Au-delà de 1 500 emplacements : 0,50 centimes d' € par emplacement.
  
- Assistance à la réalisation d'un plan numérisé de cimetière(s), à partir de prise de vues aériennes (PVA) par Drones réalisées par notre prestataire :
  - PVA de résolution 2 cm par pixel, à 40 mètres d'altitude, pour survol d'une superficie comprise entre :
    - 0 et 1 ha : 460 €
    - 1,1 à 2 ha : 610 €
    - 2,1 à 3 ha : 750 €
    - 3,1 à 4 ha : 880 €
    - 4,1 à 5 ha : 1 000 €Au-delà de 5 ha : contacter le SMICA
  
  - 0,50 centimes d'euros par emplacement physique à numériser.

*Livrables : Cartographie contenant les éléments figurant sur le plan (tombes, jardin du souvenir, columbarium...), l'assemblage de l'ensemble des cimetières sur une même vue (même plan) ou directement géo-référencés ainsi qu'une numérotation des emplacements (tombes + cases columbarium) intégré à X'MAP et création d'un profil sur l'application de gestion des concessions (R'CIM).*

- Récupération des données littérales (à partir d'un tableur EXCEL par exemple) pour intégration dans le logiciel métier R'CIM :
  - Nous contacter et un devis sera établi.

## 3.3 Mise au standard CNIG Document d'Urbanisme

- Mise au standard CNIG PLU 2017 du document d'urbanisme et mise en ligne dans X'MAP :
  - Nous contacter et un devis sera établi.

## 3.4 Adressage

### 3.4.1 *Accompagnement projet*

- **1ère Réunion** - Présentation du projet en collectivité : demi-journée gratuite
  - Intérêts d'adresser d'une manière efficiente son territoire,
  - Présentation des grandes étapes du projet,
  - Définition du périmètre d'intervention pour devis préalable à la commande,
  - Rôles du Conseil Municipal : délibération, quel(s) référent(s) vont porter le projet ?
  
- **2ème Réunion** en collectivité - Lancement du projet
  - Confirmation de la commande avec le ou les référents,
  - Planification : définition des rôles de chacun,
  - Elaboration de la feuille de route et constitution du calendrier.

Premier diagnostic / État des lieux quantitatif :

- Établir le constat via l'outil IGN de la Base d'Adresse Nationale,
- Recensement et synthèse de l'existant (Cadastre DGPIP, BD Parcellaire, plans en interne, autres sources comme le SDIS),
- Géolocalisation sur support papier.

*Livrables : Report et impressions papier (plans à grande échelle)*

- **3ème Réunion** - Suivi du projet

Second diagnostic / État des lieux qualitatif

- Identification et matérialisation des anomalies,
- Réflexions sur les qualifications et dénominations des voies (pertinence de la voie, sa numérotation),
- Préconisations : En termes de dénomination, numérotation, confirmation du statut de la voie.

- **4ème Réunion** - Bilan de ces 2 états des lieux et définition des actions à entreprendre
  - Repérage et préparation des voies nommées et dénommées,
  - Voies à renuméroter (points adresse) - entrées de parcelles / bâtiments à numéroter, etc.
  - Qualification des voies : Établir la praticabilité et le type (Place, Rue, etc.),
  - Hiérarchisation des actions : Classement des voies et actions associées - dénomination, voies à rebaptiser, à numéroter, définir le type de numérotation.

*Livrables : Préparation d'un support papier pour le travail en commissions.*

- Intégration du travail réalisé sur la plateforme cartographie du SMICA – X'MAP
  - Numérisation des rues avec leurs noms et numéros sur des couches SIG respectives pour restitution.

*Livrables : Impressions papier*

- Finalisation du projet
  - Mise à jour finale sur X'MAP.

*Livrables : Remise des documents (plans, tableurs EXCEL...) à la collectivité.*

- **5ème Réunion** - Bilan du projet et Diffusion des informations :
  - Envoi de fichiers numériques (ou saisie sur guichet adresse) à La Poste, l'IGN, la DGFIP, le SDIS, moteurs de navigation (GPS), etc.
  - Préparation à la matérialisation de l'adressage : Positionnement de la signalétique sur plan grand format (SIG), aide pour (à) la procédure achat.

**Assistance à la dénomination et à la numérotation des voies : cf. délibération sur les cotisations.**

### 3.4.2 Mise à jour de la donnée

- Entre [1 – 5] points d'accès numériques à créer ou à modifier ET aucune voie à créer ou à modifier,
  - 100 €
- Entre [5 – 30] points d'accès numériques à créer ou à modifier ET entre [1 – 5] voies à créer ou à modifier,
  - 200 €
- Au-delà de 30 points d'accès numériques à créer ou à modifier ET de 5 voies à créer ou à modifier,
  - 400 €

## 3.5 Numérisation d'autres données

- Assistance à la réalisation et/ou l'intégration de données cartographiques ou non cartographiques au format SIG à partir d'un plan papier, de tableurs, de fichiers PDF, de fichiers DAO, etc... :
  - Nous contacter et une proposition sera établie.



### 3.6 Edition ou numérisation de plans

- Editions de plans papier au format A2, A1 et A0 :
  - Forfait de 15 plans par an et par collectivité : compris dans la cotisation.
  - Coût au-delà des 15 plans par an : 2 € par plan supplémentaire.
  - Coût d'un plan/photo A0 sur papier photo : 30 €.
  
- Scan(s) au format A2, A1 ou A0 : 4,50 € l'unité.

### 3.7 Audit sur la récupération ou la migration de données cartographiques

Prendre contact avec le support SIG du SMICA à [support-sig@smica.fr](mailto:support-sig@smica.fr) ou au 05.65.67.85.90.

### 3.8 Sensibilisation à l'application libre QGIS en lien avec les applications métiers distribuées

Prendre contact avec le support SIG du SMICA à [support-sig@smica.fr](mailto:support-sig@smica.fr) ou au 05.65.67.85.90.

### 3.9 Autres opérations spécifiques

**Toute opération spécifique demandée, ne figurant pas dans cette rubrique, fera l'objet d'une proposition.**

## 4. Pôle « Technologie Informatique »

### 4.1 Déménagement Matériel informatique

Nous contacter et une proposition sera établie.

### 4.2 Autres opérations spécifiques

**Toute opération spécifique demandée, ne figurant pas dans cette rubrique, fera l'objet d'une proposition.**